



**CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES**

**PROCES-VERBAL**

**de la séance du 16 décembre 2014 à 17h15**

**Auditoire A1S059**

**Présents :** D. Picard, T. Bürgi, D. Buchs, T. Soldati, S. Rudaz, J.-P. Wolf, H. Duminil-Copin, E. Samankassou, P.-A. Chérix, P.-Y. Morgantini, X. Perret, S. Citi, S. Gariglio, D. Lachavanne, A. Castillo, K. Bulundwe, B. Desplands, C. Dubath, L. Truscello, J. Moser, L. Marques

**1. Annonce des divers**

Le Président annonce qu'il donnera quelques précisions sur le mail demandant l'avis des 3 corps envoyé aux membres du Bureau.

**2. Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2014**

Mme Citi souhaiterait modifier le point 7 comme suit :

Texte original : Elle n'avait pas vu qu'il y avait un groupe de travail chargé de corriger et de proposer des modifications du RO. Il y a une mauvaise compréhension sur le fait que le Conseil ne propose pas les corrections au groupe de travail, mais bien le contraire.

Texte modifié : Au mois de mai on n'avait pas vu que toute modification du RO (nécessaire avant la nomination de Mme Galliot au poste de vice-doyenne associée, dans la dernière séance 2013-2014) demande la mise en place d'un groupe de travail chargé de corriger et de proposer des modifications du RO. Il y a eu une mauvaise communication sur le fait que le Conseil ne propose pas les corrections au groupe de travail, mais bien le contraire.

Le procès-verbal est adopté avec cette correction avec remerciements à sa rédactrice, Lisette.

**3. Communications du Président**

- Contre l'initiative au vote du 9 février. Les votants et ceux qui souhaitent signer l'initiative peuvent se rendre sur le site : Sortons de l'impasse.
- Commission enseignement de chimie : la Section veut faire passer le master en chimie et biochimie à 120 crédits. Si tout le monde est d'accord le règlement sera soumis au Conseil participatif de Faculté au mois de mai. D. Picard se demande comment ils feront pour ajouter les 30 crédits supplémentaires. Le Président propose de revenir sur ce point le moment venu, car pour le moment c'est en cours de discussion. D. Picard indique qu'il a entendu une rumeur selon laquelle il faudrait un master de 120 crédits pour enseigner. Le Doyen ajoute qu'il a entendu cette rumeur également mais qu'elle est liée à l'instabilité de l'IUFE.
- Cours de mathématiques : la proposition qui a été faite a été de revoir le cours de mathématiques afin qu'il soit adapté aux chimistes-biochimistes. Ceci va être discuté prochainement.

**4. Communications du Doyen**

- Pression budgétaire : une coupure de 1% sur l'Université est annoncée, ainsi que la 4ème tranche de la COB qui correspond à 300'000 Frs supplémentaires. L'Université a récupéré 3 millions de Francs mais on ne sait pas s'il est possible de fonctionner comme cela. 6-7 millions ont été récupérés par le Vice-recteur Veuthey en crédit d'investissement, ce pour quoi le Doyen le remercie.
- SI-achat : le Doyen dit quelques mots à propos de ce programme qui centralise tous les achats et qui est à présent en vigueur à l'Université.
- Le Prof. Yves Flückiger a été nommé Recteur.
- Projet Athena : Il s'agit d'un projet où les étudiants de secondaire 2 pourront être accueillis dès 2015 pour suivre des cours de mathématiques et de physique tout en étant encadrés par des tuteurs /

tutrices. S'ils réussissent les examens à cette occasion, ceux-ci seront validés s'ils viennent faire leurs études à la Faculté des sciences.

- Nouveau nombre d'étudiants : Le nombre d'étudiants en Faculté des sciences a augmenté jusqu'à 2600 étudiants, ce qui fait que nous sommes formellement la première faculté sur ce point spécifique.
- La Cérémonie en l'honneur des diplômés a eu lieu cette année au Théâtre du Léman et a rencontré un grand succès.
- Le Décanat réfléchit à un moyen de rester en contact avec ses alumni. Des propositions seront soumises au Conseil participatif de Faculté.
- Accès aux bâtiments : Pour les étudiants au niveau du bachelor aucun accès n'est donné aux bâtiments. La question se pose pour les étudiants en master. La Faculté a décidé que s'il est nécessaire de donner un accès à un étudiant en master, son professeur en sera entièrement responsable.

## **5. Proposition de modification du règlement et plan d'études du MAS en pharmacie hospitalière**

Le Prof. Rudaz présente les exposés des motifs annexés à l'ordre du jour de la présente séance.

Plusieurs incompréhensions et questions sont soulevées concernant les articles 6 et 9, qui diffèrent du Règlement d'études générales de la Faculté. S. Rudaz va se renseigner et clarifiera ce point.

Au vu des nombreuses remarques, le Président demande que ce point soit reporté à la prochaine séance et que la Prof. Cuendet soit présente pour répondre aux questions.

Des fautes d'orthographe ont également été relevées.

## **6. Projet de la semaine de révision au mois de juin**

La présentation annexée est présentée par Mmes Bulundwe et Dubath.

X. Perret demande si durant cette semaine l'aide d'un enseignant a été prévue. Il est indiqué qu'en biologie cette aide est déjà incluse.

S. Citi demande si la durée des sessions d'examens est fixée à 3 semaines. Mmes Bulundwe et Dubath lui répondent par l'affirmative, mais il est demandé que les facultés s'adaptent. La session de rattrapage est de 2 semaines.

D. Picard précise que cette demande raccourcit les vacances d'été d'une semaine. Il lui est répondu qu'il s'agit là d'une volonté des étudiants qui est demandée depuis plusieurs années.

J.-P. Wolf revient sur le point des étudiants qui travaillent régulièrement et qui auront une semaine de vacances de moins. D. Lachavanne répond que les étudiants préfèrent étudier en vue de leurs examens et le Président ajoute que parfois les contrôles continus ont lieu pendant les examens.

J. Moser évoque à nouveau le problème du retard pour l'obtention des notes, l'inscription aux examens, et le risque de ne pas obtenir les pv à temps.

Le Doyen rappelle qu'il doit y avoir la quasi unanimité des étudiants pour pouvoir aller plus loin. Il est proposé de faire un vote électronique. D. Lachavanne, président de l'AES doit regarder avec P.-Y. Morgantini pour ceci. Le vote sera fait début janvier avec un rappel le 16 février, puis une deadline 2-3 jours avant le Conseil décanal de février.

## **7. Divers**

Le Président rappelle que les avis des 3 corps doivent parvenir au Décanat avant le 25 janvier 2015. Mme Citi étant elle-même en renouvellement, c'est le Président qui s'occupera d'obtenir l'avis du corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche.

<b>8. Conclusion</b>
<b>9. Apéritif</b>
<b>Prochaine séance : 24 mars 2015</b>

Axel Castillo, Président

Annexe : présentation de Mmes Bulundwe et Dubath